

Annexe XVI

(Ajoutée par l'arrêté du 26 avril 2007)

CAPACITÉ DE MÉDECINE D'ACUPUNCTURE

Durée totale : 2 ans (4 semestres).

Objectifs et missions :

Permettre aux médecins généralistes ou spécialistes, salariés hospitaliers ou libéraux, d'acquérir les connaissances et les compétences pour soigner les pathologies par la méthode d'acupuncture.

Programme de l'examen probatoire :

Les épreuves écrites de l'examen probatoire pour l'accès à la capacité de médecine d'acupuncture portent sur le contenu suivant :

Culture médicale chinoise et civilisation chinoise : bases historiques et philosophiques de l'acupuncture.

Bases physiologiques et physiopathologiques de l'acupuncture.

I. - Première année

1. Enseignement

Principes diagnostics et thérapeutiques (70 heures) :

Le diagnostic : les quatre examens.

Les méthodes diagnostiques par les pouls, la langue et la typologie chinoise.

Les points : physiologie, rôle thérapeutique.

Les mécanismes physiopathologiques.

Modes évolutifs des maladies.

Les principes de la prescription des points d'acupuncture et manipulation des aiguilles et moxas.

Conduite du traitement curatif par acupuncture.

Conduite du traitement préventif par acupuncture.

Usage de la rythmologie en thérapeutique chinoise.

Les principes de la prescription de la diététique et de la pharmacopée chinoise. Conduite du traitement préventif par la diététique chinoise et applications simples.

Pratiques corporelles : principes et indications du massage chinois et des exercices de Qi Gong, applications simples.

Les thérapies du Qi et du San.

2. Formation pratique

Ces enseignements sont réalisés sous forme de travaux dirigés avec discussion de cas cliniques.

La formation pratique d'au moins 80 heures est assurée par des stages accomplis dans des établissements hospitaliers, des organismes extrahospitaliers, des laboratoires de recherche ou d'autres structures dont la liste est adressée chaque année par les conseils des unités de formation et de recherche de médecine. Ils portent sur les méthodes du diagnostic : pouls, langue et conduite de la consultation.

II. - Deuxième année

1. Enseignement

De la sémiologie habituelle aux tableaux cliniques de la médecine chinoise :

A. - Pathologies et leurs traitements curatifs et préventifs (170 heures) :

Maladies de la femme (gynécologie-obstétrique).

Les maladies de l'enfant.

Les maladies de l'appareil locomoteur.

Les maladies du système circulatoire.

Les maladies respiratoires.

Les maladies digestives.

Les maladies neurologiques.
Les maladies « psychiques ».
Les maladies urinaires et leur traitement.
Les maladies ORL et ophtalmologiques.
Les addictions.
Accompagnement des maladies graves.
Accompagnement des maladies chroniques.
Accompagnement du handicap.
Soins de gériatrie.
Apports de la médecine chinoise dans l'amélioration de la qualité de vie des patients.
B. - Introduction à la méthodologie de la recherche (20 heures) :
Comment et où chercher des références.
Critères de qualité d'une publication scientifique.
Les exigences d'un protocole pour un essai contrôlé randomisé.
Les exigences d'un protocole de recherche fondamentale.
Méthodes de travail pour les revues méthodiques.
Méthodes de travail pour les méta-analyses.
Méthodes de présentation des dossiers pour l'obtention de subventions de recherches.

2. Formation pratique

La formation pratique d'au moins 110 heures est assurée par des stages accomplis dans des établissements hospitaliers, des organismes extrahospitaliers, des laboratoires de recherche ou d'autres structures dont la liste est dressée chaque année par les conseils des unités de formation et de recherche de médecine. Ils portent sur les méthodes thérapeutiques des diverses pathologies, dont dix heures sur la méthodologie de la recherche (observateur dans un ECR, laboratoire de recherche fondamentale, etc.).